

Dans la Capitale

De droite et de gauche.
Le thermomètre à 11.20 hrs. a.m. marquait 86°.

Il n'y aura aucune assemblée de comités à l'Hôtel de Ville ce soir.

La chaleur aujourd'hui est quelque peu tempérée par une forte brise de vent.

On poursuit activement les travaux d'excavation à l'encoignure des rues Sussex et Rideau.

L'eau dans la rivière Ottawa baisse considérablement depuis quelques jours.

Une escouade de peintres ont commencé ce matin à blanchir les murs de l'hôtel Russell.

M. James Goddall est à s'ériger une magnifique résidence privée, sur la rue Augusta.

Le Rév. P. Dubaut, remplaçant le Rév. P. Guillet, comme chapelain des sœurs du Bon Pasteur.

Les travaux de maçonnerie à l'Eglise Ste Anne sont à peu près terminés.

On commence à démolir la sacristie.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 205, rue Rideau.

M. S. Léveillé et plusieurs amis sont arrivés hier soir de Vancouver où ils ont pas de la semaine, sur le petit yacht à vapeur "Frou-Frou".

La température se tient au beau depuis plusieurs jours et les promeneurs profitent abondamment de ces beaux temps.

Les récoltes offrent une excellente apparence dans les champs environnants.

Le marché était bien peu abondant ce matin. Cependant les fraises continuent à y être en abondance.

Tout est bien tranquille sur le canal ces jours-ci. Il a bien peu de bateaux et de berges qui passent dans les écluses.

Le greffier du comté Macabach a pécédé hier sept douzaines d'articles de toutes les usages de prisonniers, d'après un ordre émis de la prison centrale à Toronto.

Les excursionnistes, au nombre d'environ 700, qui s'étaient rendus à l'Edinburgh, hier, sont arrivés à 3 heures ce matin. Le voyage a été des plus heureux.

Les membres de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, section Ste Anne sont priés de se réunir dans leur salle respective, vendredi soir, à 9 h. précises, pour affaires spéciales.

Les décorations florales sur la voie No. 6, le jour du Dominion, avaient été généralement offertes par les demoiselles de N. W. Edinburg.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

Les fenêtres ont été posées au nouveau bureau d'imprimerie sur la place Nepean, pour le premier étage; déjà cette vaste construction offre un splendide coup-d'œil. Les travaux progressent rapidement.

Un pauvre aveugle, par suite d'une exposition sur le chemin de fer du Pacifique, se tient tous les jours sur la rue Rideau, près du pont Dufferin, sollicitant l'aumône des passants.

Le programme du pique-nique de la bande de Ste Anne, qui aura lieu le 16 courant, est très varié. Outre plusieurs amusements, il y aura un "Tug of War" entre les bouilleurs et les membres de la fanfare Ste Anne.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

M. Wm. Mitchell, fils de M. C. W. Mitchell, propriétaire du "Le Press", fait partie du cirque Howe qui sera ici lundi et mardi.

Le bazar au profit de l'église St Jean Baptiste commencera le 8 août. Les Révérends Pères Dominicains sont à faire subir des réparations à la salle St Jean Baptiste, rue Queen, où le bazar sera tenu.

On demande des apprentis pour faire des gâteaux, ceux ayant l'expérience seront préférés. S'adresser à MM. E. Martin et Lavoy, près du pont des Sapins.

Le drapsau flottant à midi, aujourd'hui, sur la salle de l'Union St Joseph, par respect pour la mort de M. Ignace Goulet, l'un des membres de cette société qui souffrait d'une hydrophilie depuis quelques années, et qui est décédé, hier, à sa demeure, sur la rue de l'église, à l'âge de 42 ans.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christine Casey. Bons lits; bonne table; confort général pour tous et prix raisonnables.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE
Jeudi, 5 juillet—Moses Egan, chien non-licencié, \$1 d'amende.
Josephine Turcotte, pour avoir permis du bruit dans sa maison, \$3 et \$2 de frais.
John Burns, assaut, \$1.
Moses Egan, pour avoir transporté des vidanges sans autorisation du bureau de santé; cause remise à lundi.
Bate et Pa son, pour avoir gardé de l'huile de charbon en plus grande quantité que permise par la loi, dans les limites de la ville; cause ajournée à une semaine.
Eliot J. Jean, de la rue Sussex, pour vente de loisis sans licence, acquitté.
Joseph Payette, vol de \$80.00 à M. Gordon, M. Vain pour la défenise; prisonnier acquitté.

AMELIORATIONS LOCALES

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir: Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté est de la rue Hill, entre les rues Albert et Wellington, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les propriétés sises sur le lot 18, rue Wellington sud, et lot 17, rue Albert nord.

Un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est de \$115,70 dont la somme de \$58,22 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de \$57,48 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

AMELIORATIONS LOCALES

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St Georges, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir: Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté est de la rue Sussex, entre les rues Bessmer et le Bassin du Canal, dans le quartier St Georges, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les propriétés sises sur les lots 1, 2 et 3 de la rue Théodore sud.

Un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est de \$109,36, dont la somme de \$62,20 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de \$47,16 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

AMELIORATIONS LOCALES

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St Georges, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir: Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur les deux côtés de la rue Nelson, entre les rues St George, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les lots 1, 2 et 3 de la rue Théodore sud.

Un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est de \$117,32 dont la somme de \$115,70 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de \$1,62 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

UNION ST. JOSEPH

AVIS
Les membres de l'Union St Joseph sont priés de se réunir à leur salle le vendredi prochain à 7 heures précises pour assister aux funérailles de leur confrère M. Ignace Goulet.

Par ordre
FRS. LOYER, Secrétaire.

Union St Joseph, 5 juillet, 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir: Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté est de la rue Hill, entre les rues Albert et Wellington, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les propriétés sises sur le lot 18, rue Wellington sud, et lot 17, rue Albert nord.

Un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est de \$106,60, dont la somme de \$67,42 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de \$39,18 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St Georges, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir: Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté nord de la rue Stewart, entre les rues Nelson et Chapelle, dans le quartier St Georges, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les lots 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30, rue Stewart, côté nord.

Un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est de \$146,40, dont la somme de \$74,68 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de \$71,72 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St Georges, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir: Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté sud de la rue Théodore, depuis la ligne sud-est du lot No. 3 à la rue Théodore entre le Canal et la rue St. Nicholas, dans le quartier St. George, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les lots 1, 2 et 3 de la rue Théodore sud.

Un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est de \$177,32 dont la somme de \$115,70 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de \$61,62 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

UNION ST. JOSEPH

AVIS
Les membres de l'Union St Joseph sont priés de se réunir à leur salle le vendredi prochain à 7 heures précises pour assister aux funérailles de leur confrère M. Ignace Goulet.

Par ordre
FRS. LOYER, Secrétaire.

Union St Joseph, 5 juillet, 1888.

TAPIS! TAPIS! TAPIS! TAPIS!

Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles
Tapis Tapiserie Tapis de Bruxelles

Ligne Spéciale de Tapis de Bruxelles à 65 cents.
BRYSON, GRAHAM & CIE.,
Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

AMELIORATIONS LOCALES.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir: Un trottoir en madriers de huit pieds de longueur posés de travers, sur le côté sud de la rue Rideau, entre la rue King et Chapelle, dans le quartier St Georges, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, et 30, du côté sud de la rue Rideau, dans le quartier St Georges.

Un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est de \$493,82 de longueur posés de travers, sur le côté sud de la rue Rideau, entre la rue King et Chapelle, dans le quartier St Georges, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, et 30, du côté sud de la rue Rideau, dans le quartier St Georges.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier Wellington, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir: Un trottoir en madriers de huit pieds de longueur posés de travers, sur le côté ouest de la rue Metcalfe, entre les rues Queen et Spa ks et sur le côté est de la rue Metcalfe, entre la rue Sparks et la ligne sud de lot 22, de la rue Wellington, et pour en réparer et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant les lots 1, 2 et 3 de la rue Théodore sud.

Un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 5 jour de juillet A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est de \$163,35, dont la somme de \$75,241 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de \$88,11 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Ottawa, 28 juin 1888.

Excurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

TOUTES SORTES

DES SOUMISSIONS CAHETEES, adre-mises sur un canal d'égoût en briques, se ont reçues jusqu'à M. J. MCKENZIE, le 11 JUILLET, 1888, pour la construction d'un canal d'égoût en briques sur la rue Ca-al ouest, entre les rues Catherine et Lewis, dans le quartier Wellington.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."
JOURNAL QUOTIDIEN
ET
HEBDOMADAIRE
BUREAUX
414, 416 RUE SUSSEX,
ATELIERS
116, RUE ST PATRICE
OTTAWA
On exécute à ce bureau
TOUTES SORTES
D'IMPRESSIONS
LE TOUT
SUR BON PAPIER
ET A DES
PRIX TRES BAS

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS seront reçues par le sous-général J. H. BENTON, le 11 juillet, 1888, pour la construction d'un canal d'égoût en briques sur la rue Ca-al ouest, entre les rues Catherine et Lewis, dans le quartier Wellington.

AVIS

Le chef de Ciel
Se trouve à St. Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles éprouves d'un bas, pour lesquels on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montrez, jours de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez
H. H. NOBLE,
No. 30, rue Rideau.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNÉ A MORT

PREMIERE PARTIE

Blanc comme un linge, avec des tremblements, comme si un froid mortel avait saisi tous ses membres, Lauriot, hébété, répétait :
—Charlotte?...Allons donc !...
Il passa la main sur son front et se sentait devenir faible. Tout à coup il eut un cri terrible, une sorte de menace folle.
—Je veux voir...je veux voir... je veux voir...
Et brutalement, écartant la Fine, il se précipita dans la rue, ne songeant même pas qu'il consentait à la main son contenu de boucher large lame, à poignée de bois rouge.
Immuable dans son lit, les traits contractés, les yeux brillants, Denise Lauriot laissa partir son frère sans dire un mot, sans faire un geste.
—On eût juré qu'elle n'avait pas compris...
—Ma foi, dit la Fine ces choses ne me regardent pas. Je vais toujours aller prévenir le commissaire...
Elle sortit aussitôt.
Et il ne resta plus dans la boutique que Nabote dont le regard fixé sur la muraille en face de lui, avait une étrange ténacité, semblait vouloir suivre son frère et deviner ce qui se passait dans le Champ-Loiseau.

Le grand Lauriot avait franchi la barrière et courait comme un insensé.
Bien que la meule fût à quelques mètres, il ne distinguait pas très bien. Il avait un brouillard devant les yeux.
Il allait bouleverter trébuchant aux mottes de terre surélevées par les tasses, glissant sur les touffes d'herbe humides de rosée, bégyant des phrases entrecoupées de hoquets.
Mais il approchait. Maintenant il voyait la charrette pleine de paille et les ouvriers qui le regardaient venir. Il s'arrêta, un air convulsif et murmura :
—Allons donc, tout ça, c'est de la blague que je dis. Ils savent que je suis amoureux de Charlotte et ils ont voulu me jouer une farce...
Il était arrivé. Les autres se taisaient dans un recueillement religieux... Alors, le tremblement le reprit.
Il dit avec épouvante :
—Et bien, quoi? qu'est-ce qu'il y a?
Du doigt, sans prononcer un mot, Guedet lui désigna le cadavre. Lauriot, affolé, n'osait suivre la direction du geste :
—Je ne vois rien... je ne vois rien...
Puis, incrédulement, sans qu'il put résister, son regard rencontra la partie de la meule où la robe de Charlotte mettait une grande tache bleue sur la jaune de la paille.
Il eut un gémissement, se raidit, marcha droit, les dents serrées vers le cadavre...
—Où, c'est elle !...
Alors il se haussa et enleva le corps dans ses bras.
—Lauriot, dit Guedet, faut rien déranger à cause de la police...
Mais le boucher n'avait pas entendu. Il s'était assis sur la terre; il avait ramené ses bras toujours nus et la chemise relevée, autour des épaules de Charlotte, la serrait contre sa poitrine de toutes ses forces et, le visage touchant presque la tête ensanguinée de la jeune fille, la contemplait avec une douleur farouche...
A deux reprises pour lui il promena sur les gens qui l'entouraient un regard où il y avait de la folie.
Une fois, il dit à voix basse, hochant la tête, cette phrase atroce :
—Ils l'ont saignée comme un mouton !...

A présent sa main gauche tenait le cadavre. De la main droite, il caressait le visage et les cheveux de la morte, sensibles de bon. Ses doigts s'appuyaient sur l'horrible plaie, y restaient quelques secondes, et doucement il murmura, comme une mère à sa fille :
—Est-ce que je te fais mal, Charlotte ?
(A continuer)

NAISSANCE.

Hier, le 4 juillet, la dame de M. T. Lavige, Petite Ferme, Hill, un fils.

DÉCÈS.

Ce matin, à l'âge de 7 ans, Luraz: Daz, fille de Amédée Daz, baris r. Les funérailles auront lieu d main, le 6 juillet à 4 hrs. P.M. à la Basilique. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 147 rue de l'Église. Parents et amis sont priés d'y assister, sans au re invitation.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE
Un an pour la ville...\$4.00.
Un an pour la ville...\$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an...\$1.00.
*variablement payable en France.

Pendant les vents républicains...
Le "Pro" P...
Puis, incrédulement, sans qu'il put résister, son regard rencontra la partie de la meule où la robe de Charlotte mettait une grande tache bleue sur la jaune de la paille.
Il eut un gémissement, se raidit, marcha droit, les dents serrées vers le cadavre...
—Où, c'est elle !...
Alors il se haussa et enleva le corps dans ses bras.
—Lauriot, dit Guedet, faut rien déranger à cause de la police...
Mais le boucher n'avait pas entendu. Il s'était assis sur la terre; il avait ramené ses bras toujours nus et la chemise relevée, autour des épaules de Charlotte, la serrait contre sa poitrine de toutes ses forces et, le visage touchant presque la tête ensanguinée de la jeune fille, la contemplait avec une douleur farouche...
A deux reprises pour lui il promena sur les gens qui l'entouraient un regard où il y avait de la folie.
Une fois, il dit à voix basse, hochant la tête, cette phrase atroce :
—Ils l'ont saignée comme un mouton !...